

Coordonnateur du programme : Jean-Christophe BOIVIN, CTR Grand Est.
Email : jcoivin@ffck.org – Tél : 06 11 59 00 96

1. Objectifs et indicateurs de réussite

Objectifs

- Présenter une équipe complète et compétitive à la Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint (TRAASS) et au Championnat de France Minime de Descente
- Améliorer le niveau de pratique des benjamins 2 et minimes en eau vive en slalom et descente
- Préparer les sportifs à l'animation nationale
- Assurer la parité Filles/Garçons
- Créer une dynamique et une identité régionale « Grand Est »

Indicateurs de réussite

- Résultats individuels à la Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint (TRAASS)
- Résultats individuels au Championnat de France Minime de Descente
- Nombre de sportifs en liste espoir (N+1)
- Nombre de filles / nombre de garçons sélectionnés
- Résultats des sportifs sur les tests physiques
- Classement national des sportifs en slalom et descente
- Nombre de clubs impliqués dans le programme

Cibles

Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint (TRAASS) :

- Classer 50% de nos sportifs parmi les 10 premiers au classement général kayak et canoë U15 lors de la TRAASS
- Accéder aux podiums lors des différentes épreuves

Championnat de France Minime de Descente :

- Se classer parmi les 3 meilleures équipes régionales au Championnat de France Minime de Descente
- Classer nos équipes K1H, K1D et C1 dans le top 5 des épreuves
- Obtenir 2 podiums

2. Règles et modalités de sélection de l'Équipe Régionale Grand-Est U14 Eau Vive

En 2020, deux Équipes Régionales Grand-Est U14 Eau Vive seront constituées :

- Une équipe régionale U14 TRAASS
- Une équipe régionale U14 Championnat de France Minime de Descente

L'objectif est de constituer la meilleure équipe possible pour défendre les couleurs de la Région Grand-Est. Chaque équipe participe à sa compétition de référence, à savoir :

- **La Tournée Rhône-Alpes Auvergne Slalom Sprint (TRAASS)** qui se déroulera du 19 au 27 août 2020 en Auvergne Rhône-Alpes (Saint-Pierre-de-Bœuf, Sault-Brénaz et Yenne) ;
- **Le Championnat de France Minime de Descente** qui se déroulera du 28 octobre au 1^{er} novembre 2020 à Tours.

Selon le niveau de performance, un même sportif pourra être sélectionné au sein des deux équipes.

Conditions de participation à la sélection :

Seuls les sportifs qui remplissent les conditions suivantes, pourront prétendre à une sélection en Équipe Grand-Est U14 Eau Vive :

- Être licencié(e) à la FFCK dans un club de la Région Grand-Est ;
- Être titulaire d'une pagaie verte eau vive ;
- Être né(e), en 2007 (minime 1) ou en 2006 (minime 2).

• Sélection pour l'Équipe Régionale U14 TRAASS :

Suite à l'annulation de la compétition de sélection (Championnat Grand-Est U14 Eau Vive prévu les 13 et 14 juin 2020 à Metz), la sélection des sportifs s'effectuera à partir du classement national, des résultats des différentes courses nationales, régionales et des animations jeunes de proximité. 16 sportifs maximum seront proposés à la sélection.

La sélection de l'Équipe Régionale U14 TRAASS sera arrêtée par le CRCK Grand-Est, sur proposition des CTR et de l'Équipe Technique Régionale. Dans un souci de performance de l'équipe, le CRCK Grand-Est pourra effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection. Cette sélection pourra être minorée ou majorée en fonction du niveau des sportifs.

• Sélection pour l'Équipe Régionale Championnat de France Minime de Descente :

Suite à l'annulation de la compétition de sélection (Championnat Grand-Est U14 Eau Vive prévu les 13 et 14 juin 2020 à Metz), la sélection s'effectuera à partir des résultats du Sélectif Interrégional Sprint et du Championnat Régional Mass-Start du 20 septembre 2020 à Sarreguemines. 8 sportifs maximum seront proposés à la sélection.

La sélection de l'Équipe Régionale U14 Championnat de France Minime de Descente sera arrêtée par le CRCK Grand-Est, sur proposition des CTR et de l'Équipe Technique Régionale. Dans un souci de performance de l'équipe, le CRCK Grand-Est pourra effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection. Cette sélection pourra être minorée ou majorée en fonction du niveau des sportifs.

Qu'est-ce que la Tournée Rhône-Alpes Auvergne Slalom Sprint (TRAASS) ?

La Tournée Rhône-Alpes Auvergne Slalom Sprint est une compétition en eau vive (slalom et sprint) pour les jeunes catégories (U15 et U18) sur plusieurs sites : Isle de la Serre, Saint-Pierre-de-Bœuf, Bourg-Saint-Maurice, Yenne, autres...

Qu'est-ce que le Championnat de France Minime de Descente ?

Le Championnat de France Minime de Descente se déroule par Équipe de Régions sur des parcours de classe III au maximum. Pour l'édition 2020, les jeunes seront engagés uniquement sur une épreuve de compétition Sprint par équipe (Kayak Dame / Kayak Homme / Canoë).